

Les subsides

Mme Copps: Monsieur le Président, je n'aimerais pas faire un commentaire sur l'intégrité de ce gouvernement parce que ça prendrait plus de 10 minutes. Le ministre n'avait pas la chance d'être ici quand j'ai parlé des promesses qui ont été faites par son gouvernement, cette année, l'année passée, depuis sept ou huit mois, depuis qu'il est à la poursuite de la grande couronne qu'ils ont gagnée avec une majorité, un nombre de 211 députés, et ce sont les participants du parti progressiste conservateur qui ont fait certaines promesses, promesses à la communauté culturelle qui sont brisées en maudit maintenant, et c'est le ministre lui-même qui n'a pas le courage de parler à haute voix au Cabinet pour dire que la communauté culturelle, on lui a fait certaines promesses, mais moi, en femme de parole, je vais accomplir mes promesses. Vous n'avez pas le droit de me parler d'intégrité parce que je n'ai pas brisé toutes mes promesses, promesses qui ont été brisées par le parti progressiste conservateur depuis le 4 septembre.

J'aimerais vous assurer, honorable ministre, que le parti libéral est un parti nouveau, un phénomène dont il n'est pas au courant. Je sais qu'il est vieux, monsieur le président, il parle des 60 ans passés, et je sais qu'il est vieux. Mais moi, je suis née en 1952 et je vais vous dire une chose qui a tellement changé le visage du Canada, c'est l'âge des télécommunications qui justement est arrivé dans les années 1960-1970, et c'est cela qui a changé la face du Canada, c'est cela qui nous menace au point de vue des États-Unis. Ce n'est pas une question de littérature commençant en 1920 tel que cela a été dit par le ministre, et je pourrais présumer de lui demander de s'assurer un peu mieux de ses faits historiques avant de parler du phénomène artistique commençant dans les années 1920 parce que vraiment le problème de la menace américaine a commencé à partir de l'ère de la télévision, mais je sais qu'il est beaucoup plus vieux pour être au courant de cela.

[Traduction]

M. Riis: Monsieur le Président, ce qui nous a incités à présenter cette motion, qui a donné lieu à un excellent débat d'après ce que j'ai pu voir et entendre à la télévision, c'est qu'il était devenu clair qu'au cours des années la situation de la communauté culturelle canadienne s'était détériorée. Je ne suis pas prêt à accuser un ministre en particulier, mais le gouvernement en général. Après l'exposé économique de novembre et les discussions qui ont suivi, la communauté culturelle a perdu foi dans le gouvernement et n'espère plus de réel soutien. Cela dit, je voudrais faire des observations sur le discours de la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) dans la même veine que le ministre.

Au cours des cinq dernières années, je ne sais pas s'il y a eu des centaines, mais il y a certainement eu des douzaines de groupes d'artistes qui sont venus au Parlement, essayer de faire pression et nous rappeler que la plupart de leurs membres vivent dans la pauvreté. Cela dure depuis des années. Je suis

tout à fait d'accord avec ce qu'a dit la députée, mais je voudrais lui rappeler que, lorsque ces groupes d'artistes venaient, ils étaient reçus par un gouvernement constitué par le parti auquel elle appartient. A chaque fois, ils expliquaient que leurs membres vivaient dans la pauvreté, alors qu'ils essayaient de perfectionner leurs talents et de contribuer à bâtir la culture de la société canadienne. Ne pense-t-elle que c'est un peu malhonnête de sa part que de ne pas accepter une part de responsabilité pour le fait que les organismes à vocation culturelle soient en émoi?

Mme Copps: Monsieur le Président, je pense que le député oublie deux aspects fondamentaux. Tout d'abord, l'exposé du ministre des Finances (M. Wilson) prévoit une réduction directe des fonds accordés à la communauté artistique et culturelle au moins deux fois plus élevée que dans les autres secteurs. C'est la substance de la motion présentée par le parti du député et c'est, en partie, ce dont nous parlons aujourd'hui.

Le deuxième aspect, qu'aucun gouvernement n'a malheureusement eu le courage d'aborder, c'est le sacro-saint principe de l'indépendance. Les libéraux ne sont jamais intervenus dans les relations entre la communauté artistique et le gouvernement. Par contre, c'est à l'initiative du ministre des Finances que le gouvernement fédéral constitue maintenant un groupe chargé d'étudier Radio-Canada et de déterminer où faire des coupures. Ce principe de l'indépendance, dont le parti conservateur est si fier, était garanti dans les promesses faites aux électeurs avant le 4 septembre. Voilà la substance de ce dont nous parlons aujourd'hui, l'indépendance et la décision du parti conservateur de réduire la contribution au secteur art et culture deux fois plus qu'il ne la réduit aux autres secteurs.

M. St. Germain: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis). Ce fut un débat intéressant. Toutefois, les Canadiens restent sidérés lorsque quelqu'un comme la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) vient affirmer que le parti libéral a respecté le principe d'indépendance. Je dois douter de l'intégrité de toute personne qui fait ce genre de déclaration. C'est irresponsable.

Mme Copps: Présentez-nous vos faits.

M. St. Germain: J'étais ici, j'ai vu ce qui se passait. J'ai vu toutes les nominations.

M. Gauthier: Exposez les faits!

Mme Copps: Étalez les faits! Ne mettez pas mon intégrité en doute si vous n'êtes pas prêt à révéler les faits.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre!

Mme Copps: N'attaquez pas mon intégrité si vous n'êtes pas prêt à révéler les faits.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre!

M. St. Germain: Monsieur le Président, notre parti va défendre le principe du détachement dans les relations. On en aura la preuve d'ici peu. On le constate dès maintenant. Revenons . . .